



## Ucanss Union des caisses de sécurité sociale

L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) est un organisme de droit public chargé d'assurer des tâches d'intérêt commun pour les caisses nationales de sécurité sociale (conclusion de conventions collectives, formation professionnelle, examens et concours nationaux, documentation...).

### L'Ucanss est un organisme de droit privé doté d'une gouvernance paritaire

Les décisions sont prises par un nombre égal de représentants des organisations d'employeurs et de salariés. Sa gouvernance est unique dans l'Institution puisque composée d'un Conseil d'orientation (le Cor) et d'un Comité exécutif (le Comex).

- Son Conseil d'orientation est composé de façon paritaire de représentants des assurés sociaux et des représentants des employeurs ainsi que des présidents et vice-présidents des caisses nationales.
- Son Comité exécutif est composé des directeurs des 4 caisses nationales et de 4 directeurs de caisses locales.

### L'Ucanss, créatrice de performance au service de la Sécurité sociale

Créée en 1967, l'Ucanss a eu pour mission première, en tant que Fédération d'employeurs, de négocier les conventions collectives pour le compte de l'ensemble des organismes de Sécurité sociale.

Au fil des années, son périmètre d'intervention s'est sensiblement élargi vers une offre de conseil et de service mutualisée, en soutien aux quatre caisses nationales du Régime général (Cnaf, Cnam, Cnav, Acoss), aux autres régimes constituant la Sécurité sociale (Régime agricole ...) et aux 330 organismes locaux (Caf, Cpam, Carsat Urssaf, etc.) qui maillent le territoire, au plus près de Français, et qui emploient près de 150 000 salariés.

*Son action repose aujourd'hui sur deux piliers complémentaires* : la représentation des employeurs dans le dialogue social et la mutualisation de nombreuses activités au niveau national, ainsi que l'appui à l'action des organismes locaux, dans des secteurs aussi variés que le droit social, les politiques RH, les opérations immobilières, la communication et l'observation statistique.

En 2017, l'Ucanss a signé avec l'Etat sa troisième convention d'objectifs et de gestion

Cette convention fixe des objectifs clairs pour que l'Ucanss continue à soutenir les organismes de sécurité sociale dans la modernisation de leur gestion et le renforcement du service public.

Les lignes directrices qui se dégagent de la COG doivent permettre de conforter l'exemplarité du Régime général dans la mise en œuvre des politiques publiques, en favorisant son efficacité, son innovation et le renouvellement de ses pratiques managériales.

## Des missions nationales de représentation et de mutualisation

- Animation et pilotage du dialogue social national, en lien avec les caisses nationales et les pouvoirs publics
- Définition des orientations stratégiques RH et formation de la Sécurité sociale
- Soutien à l'innovation : pilotage du Lab RH et du Lab numérique du Régime général, organisation du Prix de l'innovation, etc.

## Des missions de soutien aux organismes locaux

- Appui juridique au dialogue social et à la négociation locale
- Accompagnement des politiques RH locales
- Fonction de centrale d'achat mutualisée pour le compte des organismes (services, fournitures, etc.)
- Conseil en droit des marchés publics
- Appui aux opérations immobilières des organismes

## Le développement d'outils transverses au service d'une relation efficace avec les organismes

- Publication et diffusion de rapports, newsletters régulières,
- Opérations événementielles pour les organismes (Journées d'information dans ses domaines d'intervention, tchat sur les réformes publiques, etc.),
- Site Internet Ucanss,
- Outil de gestion de la relation client, enquêtes de satisfaction des organismes, pilotage d'indicateurs de qualité
- ...

## Chiffres repères de l'Ucanss en 2017

- 217 salariés dont 63,10% de femmes
- 44,8 ans d'âge moyen
- 20,7 % des collaborateurs de l'Ucanss ont moins de 35 ans
- 17 protocoles d'accord et avenants signés en 2017
- Plus de 3 000 CQP (certificat de qualification professionnelle) délivrés par la Cpnepf
- 19 536 demandes de conseil en matière de droit social
- 1.7 Md€ , montant des achats réalisés par les organismes de sécurité sociale au travers de la commande publique.
- Une progression de 46.3 % en termes de volume pour les achats mutualisés entre 2016 et 2017
- 220 dossiers immobiliers accompagnés



UNION DES CAISSES NATIONALES DE  
SECURITE SOCIALE

Président du COR : Jean-Eudes Tesson  
Président du Comex : Renaud Villard  
Directeur : Raynal Le May  
18, avenue Léon Gaumont  
75020 Paris  
01.45.38.81.20  
[www.ucanss.fr](http://www.ucanss.fr)